

Mémoire sur l'accès à l'éducation et à la réussite éducative

**présenté au Conseil supérieur de l'éducation
pour son Rapport 2010 sur l'état et les besoins de l'éducation**



Par le :
**Regroupement des groupes populaires en alphabétisation
du Québec (RGPAQ)**

Novembre 2009

Recherche et rédaction : Jean-François Venne
Collaboration de Caroline Meunier

Autres personnes ayant contribué à l'élaboration de cet avis : François Brassard, Germain Leblanc et Solange Tougas, tous membres du conseil d'administration du RGPAQ.

Responsable du suivi au RGPAQ :
Caroline Meunier, responsable des dossiers politiques
Courriel : politique@rgpaq.qc.ca

**Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec
(RGPAQ)**

65, rue de Castelnau Ouest
Bureau 400
Montréal (Québec) H2R 2W3
Tél. : (514) 495-7960
Télec. : (514) 495-9661
Site Internet : www.rgpaq.qc.ca

Table des matières

| | |
|--|----|
| <i>Préambule</i> | 4 |
| <i>1. Accès et réussite : la situation particulière des adultes peu alphabétisés</i> | 6 |
| Obstacles financiers | 6 |
| Le parcours éducatif | 9 |
| Une offre éducative mal adaptée aux adultes peu alphabétisés | 11 |
| Redéfinir la réussite éducative | 13 |
| <i>2. Agir pour les participants et les groupes qui les accueillent</i> | 14 |
| Appuyer les participants et participantes | 14 |
| Reconnaissance et financement du réseau de l’alphabétisation populaire | 18 |
| <i>3. Des stratégies concertées pour combattre des problèmes connexes</i> | 22 |
| <i>4. Les groupes d’alphabétisation populaire : au cœur de la communauté</i> | 25 |
| <i>Conclusion</i> | 27 |
| <i>Bibliographie</i> | 30 |

Le Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ)

Le RGPAQ représente 80 groupes d'alphabétisation populaire au Québec. Il a été fondé officiellement en 1981. Sa mission est principalement de promouvoir, de défendre et de développer l'alphabétisation populaire et les groupes populaires d'alphabétisation, ainsi que de participer activement à la défense collective des droits des personnes lésées par leur niveau de littératie.

PRÉAMBULE

Les groupes membres du RGPAQ travaillent à ce que l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul soit un outil qui permette l'amélioration des conditions de vie des personnes peu alphabétisées. Les groupes d'alphabétisation populaire sont issus de la société civile et placent le projet éducatif au centre d'une entreprise plus large de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Leur approche originale constitue une contribution importante dans le développement de l'éducation des adultes au Québec, particulièrement de l'alphabétisation.

Pour nous, l'analphabétisme est un problème social ayant des répercussions graves sur les individus. En ce sens, les adultes peu alphabétisés sont au cœur de la démarche d'alphabétisation, aussi bien que des revendications pour une société plus juste et plus équitable. Ils ne sont pas des élèves ou des étudiants. Ils sont d'abord des participants, dont l'apport est essentiel au bon fonctionnement des groupes et du mouvement dans son ensemble. Les formatrices et les formateurs ne sont pas des enseignants. Ils accompagnent les adultes peu alphabétisés dans leur démarche d'alphabétisation, en misant sur un échange entre adultes dans lequel eux aussi font leur part d'apprentissage. Ce n'est donc pas une relation à sens unique. Une telle philosophie d'action fait du RGPAQ un interlocuteur essentiel du dialogue sur l'éducation des adultes, en ce qu'il apporte un point de vue original et différent.

Plus de la moitié des participants des groupes populaires en alphabétisation ont entre 40 et 60 ans, quoique nous observons chez un nombre important de groupes un rajeunissement de la population rejointe. Leurs conditions de vie, déjà difficiles, ont tendance à se détériorer encore plus depuis quelques années, et bon nombre d'entre eux ne peuvent combler leurs besoins essentiels. Une forte proportion d'entre eux se trouvent, ou se sont trouvés, dans des situations de précarité et d'exclusion prononcées. Pour ces personnes, des concepts comme l'accès à l'éducation et la réussite éducative prennent un accent particulier et posent un défi que le système d'éducation traditionnel a souvent de la difficulté à relever.

Nous souhaitons donc que ce mémoire puisse contribuer à mettre en lumière les obstacles auxquels sont confrontés les adultes peu alphabétisés quant à l'accès à l'éducation et quant à l'atteinte d'objectifs éducatifs réalistes.

1. ACCÈS ET RÉUSSITE : LA SITUATION PARTICULIÈRE DES ADULTES PEU ALPHABÉTISÉS

La plus récente Enquête internationale sur l’alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA, 2003) démontre que 1,3 million de Québécois se situent au plus bas niveau de l’échelle de littératie. Pourtant, seulement 2 p. 100 sont en formation. Dans une recherche récente¹, des chercheurs de l’UQÀM écrivent : « les inscriptions en formation des adultes et surtout des adultes en emploi, demeurent en deçà du seuil minimal à atteindre pour en arriver à moyen terme à baisser significativement la proportion élevée d’adultes, au sein de la population québécoise, ayant des difficultés sérieuses d’utiliser la communication écrite et les mathématiques de base au travail et dans leur vie quotidienne². »

L’accès à l’éducation recouvre des éléments très particuliers lorsqu’il est question des personnes peu alphabétisées. Ces dernières ont à relever des défis découlant de leur situation socio-économique difficile, aussi bien que d’un parcours éducatif complexe et souvent négatif ou encore de leur confrontation avec des institutions mal outillées pour les comprendre et les accompagner.

Obstacles financiers

Une équipe de chercheurs de l’Université du Québec à Rimouski (UQÀR) a publié, en 2004, les résultats d’une recherche basée sur des entretiens avec des participants et participantes ou ex-participants et ex-participantes à des groupes d’alphabétisation populaire, en plus de groupes de discussion avec des formateurs et formatrices de ces organismes³. Cette étude a mis en évidence cinq familles d’obstacles liés aux situations de vie : des conditions matérielles précaires ; la nature et les conditions du travail ; le

¹ BÉLANGER, P., CARIGNAN, P. et Roxana STAICULESCU. 2007. *La diversité des trajectoires et la réussite éducative des adultes en formation de base*. Montréal : UQÀM, Centre interdisciplinaire de recherche/développement sur l’éducation permanente, 134 p.

² BÉLANGER, P., CARIGNAN, P. et Roxana STAICULESCU. *Op. Cit.* p. 13.

³ LAVOIE, Natalie et al. 2004. *Obstacles à la participation des adultes peu scolarisés à des activités de formation dans un cadre d’éducation formel et non formel*. Rimouski : Université du Québec à Rimouski, 26 p.

vécu et les impératifs familiaux ; l'éloignement géographique des lieux de formation et l'usage du temps. Ces obstacles sont souvent cumulatifs, et révèlent une vie souvent compliquée pour les adultes peu alphabétisés, dans laquelle la démarche éducative peut peiner à trouver sa place. Et au centre de tous ces obstacles, on trouve souvent le défi majeur qui les relie tous : le manque de ressources financières, lequel frappe tant les participantes et participants que les groupes qui les accueillent.

Dans un rapport réalisé par le RGPAQ, en collaboration avec le Centre de formation populaire (CFP), sur l'état de l'alphabétisation populaire au Québec⁴, des groupes membres ont fait part de leurs observations quant à l'évolution des conditions de vie des participants et participantes à des démarches d'alphabétisation populaire au cours des cinq dernières années. Le constat est brutal. Selon ces groupes, les participants et participantes ont de plus en plus de difficultés à satisfaire des besoins primaires comme se nourrir, se loger ou se soigner.

De multiples raisons expliquent cette dégradation. Le niveau de revenu des personnes peu alphabétisées stagne, alors que le coût de la vie augmente sans cesse. Cela s'explique aisément par le fait que la plupart des participants sont soit sur l'aide sociale, soit sur le chômage, ou encore ont des emplois précaires, payés au salaire minimum, parfois saisonniers, dont les conditions ne progressent guère au fil des ans. Dans certaines régions, comme la Côte-Nord, le Saguenay-Lac-Saint-Jean ou la Montérégie, un grand nombre de travailleurs ont perdu leur emploi suite à la fermeture d'entreprises. Les personnes peu alphabétisées sont mal équipées pour intégrer ou réintégrer un marché de l'emploi où les exigences sont de plus en plus élevées. Cela pose donc une question évidente : comment avoir accès à l'éducation, quand chaque journée est consacrée à assurer sa survie et celle de sa famille ?

Les activités offertes par les groupes d'alphabétisation populaire sont gratuites. Pourtant, l'expérience démontre que ceux et celles qui souhaitent s'y engager doivent

⁴ REGROUPEMENT DES GROUPES POPULAIRES EN ALPHABÉTISATION DU QUÉBEC ET CENTRE DE FORMATION POPULAIRE. 2009. *Enjeux et défis de l'alphabétisation populaire au Québec*. Montréal : auteurs, 91 p.

parfois renoncer en raison de frais indirects liés à la démarche de formation et à leur situation financière. Une personne qui a des enfants n'aura peut-être pas les moyens de payer pour les faire garder plusieurs fois par mois. Il faut aussi pouvoir se rendre au local du groupe...

Cette question du transport est un réel problème, soulevé sans cesse depuis des années par notre regroupement. Elle se pose différemment selon le lieu d'habitation et le profil socio-économique des participants. Ainsi, en région, le transport en commun est souvent inadéquat, parfois carrément inexistant. Pour se déplacer, il faut une voiture. Cela pose des problèmes sur plusieurs plans. Certaines personnes n'ont jamais eu de permis de conduire. Un grand nombre n'a pas les moyens d'avoir une voiture. Certains avaient une voiture, mais ont dû y renoncer suite à la perte d'un emploi. La situation n'est pas toujours plus rose en ville, où les tarifs des transports en commun augmentent sans cesse depuis plusieurs années. L'ironie pour les personnes à faible revenu qui habitent en ville, c'est qu'elles n'ont généralement pas les moyens de se munir d'un titre de transport mensuel. Elles doivent donc payer le plein tarif à chaque passage, ce qui est fort dispendieux.

Le Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale s'est penché à plusieurs reprises ces dernières années sur l'impact des hausses de tarifs sur les personnes à faible revenu. Selon cet organisme, les coûts de transport pour les personnes à faible revenu utilisant le transport en commun ont augmenté de 18 p. 100 entre 2004 et 2006 et, de plus de 35 p. 100 pour celles utilisant une voiture en milieu rural, une croissance s'expliquant notamment par l'augmentation des coûts de l'essence⁵. Pour un grand nombre de personnes peu alphabétisées, cette difficulté de se déplacer représente à elle seule un obstacle insurmontable à l'accès à l'éducation.

Ces réalités démontrent que si l'éducation est, certes, un outil précieux de la lutte contre la pauvreté, il faut parfois inverser l'équation et faire de la lutte contre la pauvreté un

⁵ COMITÉ CONSULTATIF SUR LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIAL. 2008. *Les répercussions des hausses tarifaires sur les conditions de vie des personnes à faible revenu. Des tarifs qui excluent. Des solutions qui rassemblent*. Montréal : auteur, p. 17.

outil précieux favorisant l'accès à l'éducation. En effet, c'est en amont que se présentent les obstacles financiers à l'accès à l'éducation. Il faut comprendre que pour ces adultes, le fait d'être peu alphabétisés représente un problème parmi d'autres, souvent beaucoup plus immédiats, comme de subvenir aux besoins de sa famille, la perte d'un emploi, la difficulté à se trouver et à garder un logement décent, ou encore, l'impossibilité de se déplacer. En ce sens, l'impossibilité de combler ses besoins essentiels est un facteur de vulnérabilité important qui nécessite des actions concrètes et préalables à l'engagement dans une démarche de formation. La lutte contre la pauvreté est par conséquent indissociable de la lutte contre l'analphabétisme.

Le parcours éducatif

Les adultes n'ont pas le même rapport à l'éducation que les enfants qui sont en début de cheminement. Ils portent en eux la marque d'un parcours éducatif qui a souvent été très négatif, qui a entamé leur estime de soi et qui a donné de piètres résultats sur le plan éducatif. Il ne faut donc pas s'étonner qu'ils soient réticents à entreprendre une démarche d'alphabétisation. Deux chercheurs de l'UQÀM, Paul Bélanger et Brigitte Voyer, ont discuté avec 39 femmes et 48 hommes inscrits à l'éducation des adultes dans des centres d'éducation des adultes⁶. Ils ont découvert que le sentiment dominant des adultes avant de retourner étudier est... la crainte. Ils craignent d'échouer, ils doutent de leurs capacités, de leur potentiel, ils manquent de confiance. Ils ont peur du stress qu'accompagne, dans leur esprit, un projet éducatif. Ils craignent le regard des autres, l'isolement par rapport aux autres étudiants. L'équipe de recherche de l'UQÀR s'est aussi attardée à ce type d'obstacles. Pour elle, ce rapport difficile à l'éducation vient du fait que l'école met l'accent sur l'évaluation des personnes, plutôt que sur leur apprentissage.

L'expérience des formateurs et des formatrices en alphabétisation populaire vient appuyer ces constatations. La première chose à laquelle ils doivent s'attaquer, c'est le

⁶ BÉLANGER, P. et Brigitte VOYER. 2004. *L'aide à l'expression de la demande éducative en formation générale et l'accueil de cette demande dans les commissions scolaires du Québec*. Montréal : Centre interdisciplinaire de recherche et développement sur l'éducation permanente, 105 p.

manque de confiance qu'éprouvent les adultes en leur capacité d'apprendre, leur estime de soi. Avant même d'envisager travailler le code, la lecture et l'écriture, c'est ce à quoi s'attaquent en priorité les travailleurs des groupes d'alphabétisation populaire.

La peur du jugement est aussi bien présente dans le processus menant à la décision d'entreprendre une démarche d'alphabétisation. Les groupes d'alphabétisation populaire misent sur une approche collective, laquelle vise à briser l'isolement, et favorise la collaboration entre les adultes ayant tous des difficultés avec la lecture et l'écriture. Les groupes constituent des milieux de vie accueillants dans lesquels les adultes en démarche d'alphabétisation populaire s'investissent. Pour eux, leur groupe est une deuxième famille, voire la seule qu'ils ont. La crainte qu'ils ressentent au début se dissipe rapidement dans un tel contexte, au contact de pairs qui vivent les mêmes difficultés et par l'entraide qui prend forme rapidement et resserre les liens.

L'équipe de l'UQÀR a aussi noté un rapport particulier des adultes peu alphabétisés à l'écriture et à la lecture. « Les activités de lecture et d'écriture sont minimales aussi bien dans la vie quotidienne qu'au travail. Cette absence de l'écrit semble avoir un double effet. D'abord, l'absence de pratiques régulières et variées de lecture et d'écriture nuit à l'amélioration des compétences. D'autre part, le fait de ne pas avoir d'occasions d'être en contact avec ces activités restreint les motifs menant à vouloir se perfectionner⁷. » Cet état d'esprit a tendance à se renforcer à mesure qu'on avance en âge. Un adulte plus âgé sera porté à croire qu'il est plus difficile d'apprendre quand on est plus vieux, et voit mal l'avantage qu'il tirera, à son âge, d'un processus éducatif à moyen ou long terme. Malheureusement, les objectifs de formation privilégiés dans les programmes et les politiques d'éducation des adultes, soit le retour et le maintien en emploi ou l'obtention d'un diplôme, ne favorisent en rien le retour en formation des personnes plus âgées qui ne viseraient pas de tels objectifs.

⁷ LAVOIE, Natalie et al. 2004. *Op. Cit.* p. 14.

Une offre éducative mal adaptée aux adultes peu alphabétisés

On le voit, les obstacles à l'accès à l'éducation que rencontrent les adultes peu alphabétisés sont particuliers et demandent des réponses très ciblées. Or, plusieurs éléments se combinent du côté des institutions pour entraver encore davantage cet accès. Les éléments qui concernent d'autres ministères ou des politiques gouvernementales seront traités dans les parties suivantes de ce mémoire. En ce qui a trait aux obstacles liés directement à l'offre éducative, ils découlent beaucoup des difficultés que les adultes peu alphabétisés éprouvent à s'insérer dans un projet éducatif formel. Selon le groupe de recherche de l'UQÀR, l'approche formelle pose problème pour les adultes peu alphabétisés sur le plan de l'entrée en formation, des méthodes d'enseignement, de la finalité de la formation et du formalisme du cadre d'éducation.

L'entrée en formation est un moment crucial pour les personnes peu alphabétisées. La plupart se présente avec beaucoup d'appréhension, et un mauvais départ peut signifier la fin prématurée du projet éducatif. Des témoignages d'adultes confirment l'importance du premier contact. D'autant plus qu'entre le moment de la prise de décision d'entrer en formation et l'inscription à proprement dite, il peut s'écouler plusieurs mois, voire jusqu'à un an ! Les adultes rencontrés par le groupe de recherche de l'UQÀR confirment aussi que lorsque l'accueil est déficient, où qu'ils sont relégués à un niveau inférieur à la suite d'un test de classement, les risques d'abandon sont élevés. Et un échec lors d'une tentative de retour en formation a un impact important, qui peut éloigner pour très longtemps, voire à jamais, une personne des milieux de formation.

Les règles qui existent dans les milieux d'éducation formels posent aussi problème. Les adultes peu alphabétisés, compte tenu des obstacles qu'ils rencontrent et que nous avons décrits plus haut, ont de la difficulté à s'insérer dans un milieu où existent de nombreuses règles rigides ; où le contrôle des absences est strict et peut mener à l'exclusion ; où le nombre d'adultes par groupe est de plus en plus élevé et où l'approche repose sur du travail individuel exigeant une grande autonomie d'apprentissage. Le milieu formel de l'éducation des adultes s'avère très mal adapté

pour un nombre important d'adultes peu alphabétisés. C'est un constat que les groupes populaires en alphabétisation ont fait depuis longtemps, et qui est au centre de leur approche non formelle, laquelle délaisse les règles institutionnelles et les programmes, pour placer la personne au centre de la démarche d'apprentissage.

L'alphabétisation populaire mise sur un milieu convivial, la participation à la vie démocratique du groupe et à l'ensemble des activités, de manière à ce que le participant ou la participante exerce un contrôle sur l'ensemble des paramètres de sa démarche d'alphabétisation. De plus, les groupes tiennent compte des situations de vie différentes des participants et des participantes dans l'organisation même du groupe et travaillent à la résolution de problèmes sortant du strict cadre de la formation. Le partage des compétences des adultes permet, entre autres, de résoudre des problèmes et d'influencer certaines réalités présentes dans le milieu où vivent ces adultes. Les situations de vie des adultes sont autant de prétextes pour faire l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, mais aussi de l'éducation aux droits pouvant mener à l'action collective et citoyenne.

Un autre élément qui influence l'implication des adultes peu alphabétisés dans une démarche de formation est l'augmentation considérable de la présence des 16-25 ans dans les centres de formation pour adultes. Il y a au Québec une réelle frénésie entourant la lutte au décrochage scolaire, qui est louable, mais qui a tendance à négliger l'éducation des adultes plus âgés au profit du « raccrochage » des adolescents et des jeunes adultes. Les adultes plus âgés ne se sentent pas très à l'aise dans un groupe majoritairement composé de jeunes de moins de 25 ans. Cela vient confirmer leur crainte d'être trop vieux pour retourner aux études, une crainte qui est beaucoup ressortie dans les entretiens de Paul Bélanger et Brigitte Voyer avec des adultes peu scolarisés. La capacité d'accueil des centres est aussi mise rudement à l'épreuve avec l'arrivée massive de ces jeunes raccrocheurs.

Par ailleurs, on note que les personnes peu alphabétisées qui sont en emploi sont peu susceptibles d'avoir accès à de la formation continue, qu'elle soit en lien avec l'emploi

ou plus générale, contrairement à des cadres ou des travailleurs spécialisés dont la scolarité est plus élevée. Dans un document de l'OCDE⁸ publié en 2003, on note que « les employeurs ont tendance à investir dans les travailleuses et travailleurs dont ils attendent un rendement important. En conséquence, la formation est concentrée sur les travailleuses et travailleurs qui sont déjà qualifiés et qui jouissent d'un statut professionnel élevé dans les grandes entreprises. Ceci a pour conséquence que les individus peu qualifiés ou les plus âgés, les gens qui travaillent dans des petites structures et ceux qui ont des contrats temporaires reçoivent très peu ou ne reçoivent pas de formation⁹ ».

Tout cela aide à comprendre ce que l'EIACA soulignait à grands traits, soit que les personnes qui ont les plus faibles compétences en littératie sont aussi les moins susceptibles de s'engager dans des activités de formation ou d'éducation. Au Canada, les personnes se situant au niveau 1 en littératie ont deux fois moins de chances que les personnes de niveau 2 de prendre part à des activités de formation, trois fois moins que les personnes de niveau 3¹⁰ et quatre fois moins que les personnes se situant au niveau 4/5. De plus, leurs opportunités de formation sont grandement dépendantes des investissements de l'État, que ce soit sur le plan de l'aide financière aux participants ou sur celui du financement des réseaux publics et communautaires d'éducation des adultes.

Redéfinir la réussite éducative

Le Conseil supérieur de l'éducation pose la question des obstacles à la réussite éducative. Tous les éléments énoncés plus haut, qui militent contre l'accès à l'éducation des adultes peu alphabétisés, sont aussi des obstacles à leur réussite éducative. Mais un aspect de la question est plus pernicieux et se trouve au cœur de toute discussion sur l'éducation des adultes. Il concerne la définition même de la notion de « réussite

⁸ OCDE. 2003. *Au-delà du discours, politiques et pratiques de formation*. Paris : auteur, 273 p.

⁹ OCDE. 2003. *Op. Cit.* p. 8.

¹⁰ Le niveau 3 constitue le seuil minimal requis pour fonctionner aisément dans une société comme la nôtre.

éducative ». Qu'entend-t-on par là ? L'apprentissage de la lecture et de l'écriture ? L'augmentation des compétences en littératie et en numératie ? L'augmentation de la scolarisation sanctionnée par l'obtention d'un diplôme ? L'amélioration de l'employabilité ? Le RGPAQ est convaincu que la finalité de la démarche d'alphabétisation d'un adulte devrait être définie principalement par ce dernier. Elle est étroitement liée à ses caractéristiques (âge, sexe, statut d'emploi, conditions de vie, scolarisation, niveau de littératie, etc.) et à ses motivations personnelles, et forme ce que le MÉLS appelle le « projet de formation ».

Or, au Québec, l'organisation de l'éducation des adultes est trop souvent polluée par une conception étroite de l'éducation, laquelle devrait nécessairement mener à l'obtention d'un diplôme et par l'objectif sous-jacent à tous les programmes de formation financés par l'État : l'employabilité. Il n'est pas question ici d'affirmer que d'augmenter le niveau de scolarité d'une personne ou l'aider à s'insérer sur le marché de l'emploi ne sont pas des objectifs louables. Seulement, ce ne sont pas des objectifs qui conviennent à tout le monde, et un grand nombre de personnes se trouvent plus ou moins exclues des milieux de formation en raison de leurs chances réduites d'atteindre ces deux objectifs ou du temps qu'il leur faudrait pour y arriver. Dans les entretiens réalisés par le groupe de recherche de l'UQÀR, aussi bien les formateurs et formatrices que les adultes peu scolarisés très éloignés de l'obtention du diplôme ont souligné qu'il est difficile de se motiver à s'inscrire dans une formation tout en sachant que le but ne sera pas atteint et que nos efforts ne seront nullement reconnus, puisqu'il n'existe que deux résultats possibles : le diplôme ou l'échec.

2. AGIR POUR LES PARTICIPANTS ET LES GROUPES QUI LES ACCUEILLEN

Appuyer les participants et participantes

Un obstacle majeur à l'accès à l'éducation des adultes peu alphabétisés sur lequel le gouvernement est en mesure d'agir rapidement est d'ordre financier. Un grand nombre de ces adultes vivent dans des conditions économiques très difficiles, lesquelles rendent

inabordables les coûts indirects de la formation. Les deux coûts qui entravent le plus fréquemment leur accès à l'éducation sont les frais de garde d'enfants et le transport. Plus généralement, le fait d'être dans une dynamique de survie relègue l'éducation à un objectif secondaire pour un grand nombre d'adultes québécois. Il faut d'abord se nourrir, se loger, s'habiller. Une charge qui est encore plus lourde lorsque l'on est le seul soutien familial.

Pour remédier à ce problème, il est essentiel de concevoir un programme d'aide financière pour ces adultes. Présentement, le principal appui financier pour les adultes en alphabétisation dans un groupe populaire vient d'Emploi-Québec, via le Programme Interagir et s'adresse en priorité aux personnes adultes bénéficiaires de l'aide de dernier recours (prestataires du Programme d'aide sociale ou du Programme de solidarité sociale). En plus d'une accessibilité restreinte à ce programme en raison du statut des personnes, les ressources associées à ce programme sont souvent insuffisantes et inégales d'un groupe à l'autre, d'une région à l'autre.

On touche donc là à un premier problème : ce procédé crée de l'exclusion. Une personne peut participer à des activités d'alphabétisation dans le cadre du programme Interagir ou même du programme Devenir. Or, un grand nombre d'adultes peu alphabétisés ne se qualifient pas pour ces mesures. Certains sont très éloignés du marché du travail et se retrouvent en marge des programmes d'Emploi-Québec. D'autres sont déjà en emploi et n'ont pas accès aux mesures d'Emploi-Québec. Certains ont atteint ou presque atteint l'âge de la retraite et ne sont définitivement pas la clientèle-cible d'un organisme comme Emploi-Québec ! Tout cela renvoie à la finalité de l'éducation des adultes, et en particulier de l'alphabétisation des adultes. L'emploi n'est pas la seule raison de s'alphabétiser. On peut le faire pour mieux s'intégrer à sa communauté, pour aider ses enfants dans leur cheminement scolaire ou simplement leur démontrer, par nos efforts, qu'on valorise l'éducation, ou encore pour jouer pleinement notre rôle citoyen ou de grands-parents ! Les raisons sont multiples et personnelles. Il faut reconnaître cette diversité et concevoir des programmes et politiques qui la prennent en compte.

Le RGPAQ est d'avis qu'il y a une incohérence majeure dans le fait que le seul soutien aux personnes en démarche d'alphabétisation relève d'Emploi-Québec plutôt que du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec (MÉLS). La mission d'Emploi-Québec est d'améliorer le fonctionnement du marché du travail, de viser l'insertion sociale et professionnelle et la création d'emploi et de favoriser l'essor de la formation continue de la main-d'œuvre. En plaçant la démarche d'alphabétisation populaire des participantes et participants sous la coupe d'Emploi-Québec, on la lie donc très étroitement à l'employabilité. Dans cette optique, la définition de la réussite éducative échappe à l'adulte peu alphabétisé, pour lui être imposée de l'extérieur. L'adulte ne s'éduque pas, il se forme, se rend plus employable. Et son succès ou son échec ne se décident pas en fonction de ses propres objectifs, mais bien en fonction de critères administratifs liés à l'insertion sur le marché du travail.

Bien sûr, aider une personne à acquérir de meilleures compétences en littératie pour lui permettre de tirer son épingle du jeu sur le marché du travail peut être une entreprise fort noble. Seulement, pour un adulte peu alphabétisé, l'amélioration de l'employabilité n'est pas nécessairement l'enjeu central d'une démarche en alphabétisation. Et ce n'est pas une simple question sémantique. La priorité à l'emploi d'Emploi-Québec a un impact sur les choix offerts aux personnes peu alphabétisées. Compte tenu de la forte décentralisation d'Emploi-Québec, ces choix sont souvent tributaires du travail des agents qui interviennent auprès de ces personnes. Ainsi, les participantes et participants familiers avec Emploi-Québec déplorent souvent le fait de sentir une pression pour compléter leur séjour dans les groupes le plus rapidement possible. Ils sentent parfois aussi qu'on souhaiterait les voir intégrer des centres de formation des adultes « traditionnels », plutôt que des groupes d'alphabétisation populaire. Les mesures d'Emploi-Québec sont aussi assez rigides. Certaines exigent une vingtaine d'heures de formation par semaine. Cela ne cadre généralement pas avec la situation de vie des personnes peu alphabétisées rejointes par le réseau des groupes d'alphabétisation populaire.

Nous sommes d'avis qu'un programme d'aide financière visant les participantes et participants des groupes d'alphabétisation populaire devrait être placé sous l'égide du MÉLS, plutôt que du MESS. Ce programme devrait permettre aux personnes peu alphabétisées de surmonter les obstacles financiers, notamment les frais de garde d'enfants et les frais de transport, selon leurs besoins, et sans égard pour leur statut auprès d'Emploi-Québec. Ce programme d'aide financière devrait assurer un traitement équitable entre les citoyens et citoyennes de toutes les régions du Québec. La participation serait bien évidemment volontaire et la flexibilité et la simplicité seraient au centre de la gestion de ce programme. De plus, il serait reconnu que l'aide financière n'est pas considérée comme un revenu pour le participant ou la participante.

De plus, un programme d'aide financière sous l'égide du MÉLS devrait être flexible sur deux aspects cruciaux pour les personnes peu alphabétisées : le rythme d'apprentissage d'un adulte en démarche d'alphabétisation, et le nombre d'heures par semaine que l'on y consacre. En effet, nous croyons que ce serait une erreur de limiter dans le temps l'accès à l'aide financière en obligeant la personne à compléter sa démarche d'alphabétisation dans un temps précis. De plus, le nombre d'heures disponibles varie grandement entre les adultes, en fonction de leur situation de vie (en emploi ou pas, enfants ou pas, etc.). Tous les adultes ne peuvent pas s'engager dans une démarche exigeant 20 heures par semaine, par exemple.

Mais même un programme d'aide financière mieux adapté ne devrait pas faire oublier que le réel défi posé à la société québécoise est celui de la lutte contre la pauvreté. Un programme d'aide financière – même très généreux – ne pourra jamais venir combler les besoins essentiels de ces adultes. Ce qu'il faut, c'est œuvrer à relever les conditions de vie des adultes vivant dans la pauvreté. Il faut leur assurer un revenu décent. L'alphabétisation populaire participe à cette lutte, et la demande d'un programme d'aide financière pour lever certains obstacles financiers à l'alphabétisation doit être perçue en ce sens, mais c'est d'un effort concerté que surgira une société plus égalitaire.

Reconnaissance et financement du réseau de l'alphabétisation populaire

La Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue, dévoilée en 2002, a explicitement reconnu le réseau de l'alphabétisation populaire. Il est intéressant de reprendre ici ce passage :

« Parmi les adultes faiblement scolarisés, plusieurs préfèrent apprendre dans l'action et par la voie de l'engagement social plutôt que de s'inscrire dans un établissement d'enseignement. Dans ce domaine éducatif, les organismes d'action communautaire autonome (éducation populaire) ont acquis et développé au fil des ans une précieuse expertise et une pratique de formation originale, spécialement en matière d'alphabétisation.

En toute cohérence avec la politique gouvernementale de reconnaissance et de soutien des organismes communautaires qu'il vient d'adopter, le gouvernement souhaite reconnaître plus explicitement le rôle irremplaçable que ces groupes jouent dans le développement socioéconomique du Québec. Cette forme non scolaire d'intervention en matière de formation des adultes doit être légitimée officiellement; par la même occasion, le statut et la situation des organismes communautaires doivent être consolidés¹¹. »

Pourtant, le RGPAQ est confronté depuis de nombreuses années à la distance qui existe entre les propos du gouvernement et ses investissements. L'augmentation du financement des groupes d'alphabétisation populaire est essentielle à la consolidation et au développement du réseau. Le RGPAQ demande depuis longtemps au gouvernement d'injecter une somme récurrente supplémentaire de 20 millions de dollars dans la consolidation et le développement du réseau d'alphabétisation populaire via le Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE), et d'indexer les subventions aux groupes en fonction du coût de la vie. L'absence d'indexation équivaut dans les faits à un rétrécissement, année après année, du budget des groupes. La tendance actuelle du gouvernement québécois consiste à utiliser les augmentations de l'enveloppe budgétaire du PACTE pour accréditer de nouveaux

¹¹ QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. 2002. *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue. Apprendre tout au long de la vie*. Québec : auteur, p. 31.

organismes ou relever le financement d'organismes dont le budget se trouve nettement sous la moyenne. Or, la priorité depuis quelques années est la lutte au décrochage scolaire. La dynamique actuelle a donc pour effet de favoriser l'apparition de nouveaux groupes de lutte au décrochage, mais sans régler le problème de la fragilisation du réseau de l'alphabétisation populaire.

C'est un bon exemple du manque de vision globale de l'action gouvernementale quant à la question de l'éducation pour l'inclusion. Il ne s'agit pas de choisir ceux qui luttent contre le décrochage scolaire au détriment de ceux qui luttent pour l'alphabétisation des adultes (ou vice-versa !), mais bien d'assurer que les deux réseaux aient les moyens de développer une action globale favorisant l'accès à l'éducation et à la réussite éducative sous tous ses angles et pour tous les groupes concernés. Le gouvernement a beaucoup investi depuis plusieurs années dans la lutte contre le décrochage scolaire, avec des succès mitigés. On peut se demander pourquoi, malgré ces investissements, les statistiques restent si décourageantes. Le RGPAQ est convaincu que le manque d'investissement dans l'alphabétisation des adultes est une des causes de l'insuccès des stratégies gouvernementales de lutte contre le décrochage scolaire. Il y a un lien direct entre l'attitude des adultes face à l'éducation et celle des jeunes. Un adulte qui fréquente un lieu de formation, qui démontre par ses efforts que l'éducation a une valeur, peut devenir un modèle intéressant pour des jeunes qui se retrouvent confrontés à des difficultés à l'école. D'autant plus que le niveau de littératie des parents a une influence directe sur le parcours éducatif et la réussite éducative de leurs enfants.

Les groupes populaires d'alphabétisation sont les mieux placés pour rejoindre les adultes peu alphabétisés. Ils sont ancrés dans leur communauté, ils ont de forts liens avec les organismes du milieu, et ils offrent un lieu d'apprentissage qui est en fait un milieu de vie conçu pour accueillir des personnes que le milieu traditionnel de l'éducation effraie ou rebute. Leur action vise non seulement l'alphabétisation, mais aussi l'amélioration des conditions de vie. Dans un contexte où l'on estime, rappelons-le, que seulement 2 p. 100 des personnes peu alphabétisées sont dans des démarches d'alphabétisation, il est difficile de s'imaginer que l'on puisse se contenter de laisser

vivoter ces groupes. C'est pourtant ce qui se produit. De nombreux groupes voient leur capacité de recrutement et d'accueil sérieusement réduite par un budget trop faible, et par l'incertitude qui accompagne chaque année le renouvellement d'une partie de leur financement.

Le faible niveau du financement de base n'est pas le seul en cause. L'obligation, pour les groupes, d'aller chercher une part importante de leur budget par du financement « par projet » crée une grande incertitude dans des groupes disposant de peu de moyens et de peu de personnel. Ces projets sont devenus, au fil des ans, des outils incontournables pour boucler le budget. La multiplication des projets permet d'ajouter des ressources humaines et de recruter de nouveaux participants. Toutefois, chaque année, le refus d'une demande de financement d'un projet peut mettre en péril la capacité d'un groupe de conserver cette ressource ou d'accueillir ces participants. Le financement par projet ne permet pas aux groupes de se consolider ni, encore moins, de se développer. De plus, les outils, méthodes et expertises développés lors de ces projets tombent souvent dans l'oubli une fois que le financement s'est tari, puisque les groupes ne disposent pas d'un financement récurrent pour les valoriser. Sans un financement de base adéquat, le financement par projet ne permet pas un réel développement structurant et à long terme des organismes.

L'accessibilité se traduit aussi par des lieux de formation adéquatement financés afin qu'ils puissent réaliser prioritairement leur mission. Le RGPAQ croit donc qu'il est essentiel d'augmenter le financement à la mission des groupes et de les sortir de la situation de vulnérabilité dans laquelle ils se retrouvent trop souvent.

D'autres irritants viennent compliquer la réalisation de la mission des groupes. Chaque année, des gestionnaires angoissés de groupes populaires en alphabétisation téléphonent au RGPAQ pour lui demander d'intervenir auprès du gouvernement afin d'accélérer le processus de décision quant à une demande de projet. Parfois, le projet a été accepté, mais le chèque devant le financer met un temps fou à se rendre à son destinataire. Les réponses du ministère sont souvent floues lorsque vient le temps

d'expliquer ces phénomènes. S'il est déjà choquant de voir des groupes d'alphabétisation populaire peiner en raison d'un faible financement, il est carrément révoltant d'en voir certains se demander s'ils ne devront pas interrompre leurs activités pendant quelques semaines en raison de retards administratifs !

D'autant plus que cela montre un grand manque de considération envers la relation particulière des participantes et participants avec leur groupe. Ce dernier n'est pas une « école », il est un milieu de vie. Les participantes et participants prennent une part active à la gestion du groupe. Ils siègent sur des comités, sur le conseil d'administration. Ils organisent les activités. Ils développent un lien affectif important avec le groupe. Une incertitude continuelle est très dommageable pour eux, dans ce contexte. Elle fragilise encore plus leur volonté de persévérer. Comment expliquer aux participantes ou aux participants qu'ils seront privés de leurs activités d'alphabétisation en raison de retards dans les décisions administratives du MÉLS, sans que ceux-ci ne se sentent dévalorisés ? Sans qu'ils aient l'impression de compter pour bien peu ?

Certains groupes se retrouvent aujourd'hui dans l'impossibilité de recruter de nouveaux participants ou de nouvelles participantes, faute de ressources adéquates pour les accueillir. D'autres sont contraints de fermer des points de service, faute de ressources matérielles et humaines pour les maintenir. Cela est dramatique en raison de l'étendue de certains territoires couverts par les groupes. En l'absence d'un point de service dans leur localité, et confrontées au coût du transport ou à l'absence de transports en commun adéquats, les personnes peu alphabétisées sont dans l'impossibilité d'accéder à la ressource en alphabétisation populaire.

Le financement par projet ne devrait être qu'un complément, l'occasion d'expérimenter, de toucher de nouveaux segments de la population, etc. et non une nécessité pour boucler le budget. Dans l'état actuel des choses, les groupes populaires qui peuvent offrir des emplois à temps plein à leurs travailleurs sont rares, ce qui entraîne un fort roulement de personnel et une perte d'expertises pour les groupes. Cela peut avoir des conséquences néfastes sur les participantes et participants, qui sont perturbés et

démobilisés par les changements d'interlocuteurs. En ce moment, la plupart des employés des groupes affirment y rester en raison de la qualité de l'environnement de travail, de l'autonomie, de la flexibilité de l'approche et des valeurs humaines véhiculées par le milieu communautaire. Ce sont des travailleurs et travailleuses hautement motivés par leur mission éducative et conscientisante. Il n'y a pas de raison de les confiner eux-mêmes dans des situations de précarité.

Le prochain Plan d'action en matière d'éducation des adultes et de formation continue sera crucial à cet égard. Les procédés administratifs devraient aussi être adaptés de manière à ce que le début d'année des groupes ne soit pas mis en péril par des retards dans les décisions ou l'envoi des chèques.

3. DES STRATÉGIES CONCERTÉES POUR COMBATTRE DES PROBLÈMES CONNEXES

Les adultes peu alphabétisés font souvent face à une multitude de problèmes, lesquels ne se règlent pas tous par le chemin de l'éducation. Les groupes populaires en alphabétisation sont de plus en plus confrontés à ces divers problèmes vécus par leurs participants et participantes, ce qui les amène souvent à développer toutes sortes d'interventions et d'expertises pour y faire face. Ils se sentent souvent débordés par la multiplication des problèmes touchant les gens qu'ils accueillent, laquelle est souvent liée à la dégradation de leurs conditions de vie, mais aussi à l'évolution des priorités du gouvernement du Québec. Ces dernières années, la présence grandissante dans les groupes de personnes immigrantes et l'augmentation du nombre de personnes référées aux prises avec une déficience intellectuelle a fait peser un poids supplémentaire sur des groupes déjà très impliqués auprès des participantes et participants qui ont des conditions de vie difficiles en raison d'un manque de ressources financières.

Selon les travailleurs des groupes d'alphabétisation populaire eux-mêmes, si la collaboration entre les différents acteurs sur le terrain (notamment les CLE, CLD, CDC, CSSS, CRDI) est fréquente, la concertation dans une perspective de lutte contre l'analphabétisme, elle, est beaucoup plus rare. Généralement, on assiste à des

échanges d'information, des partenariats occasionnels, etc. Mais la concertation comprise comme une construction collective de visions, d'objectifs, de projets communs en vue d'agir ensemble n'est pas très courante.

Les relations entre les acteurs varient d'une région à l'autre et dépendent souvent des relations interpersonnelles qui se nouent entre les individus. Par exemple, les groupes constatent que les relations avec les commissions scolaires qui offrent aussi des activités d'alphabétisation sont plus difficiles qu'avec celles qui en offrent peu ou pas. Les groupes déplorent des rivalités peu appropriées sur le plan du recrutement, une indifférence des commissions scolaires ou encore un manque de reconnaissance de leur mission et de leurs expertises. Pourtant, des projets qui ont connu du succès démontrent bien l'importance de travailler ensemble, en jouant sur les différentes expertises, plutôt qu'en en faisant des occasions de s'opposer. Le projet de lutte contre le décrochage scolaire « École citoyenne », développé en Mauricie, mise sur un partenariat entre un groupe populaire en alphabétisation et une commission scolaire, auxquels viennent se greffer le CSSS de Trois-Rivières, un CPE, un CLE et un Regroupement de cuisines collectives. Ce projet vise les élèves de 1^{re} année dont les parents sont faiblement scolarisés. Les parents sont accompagnés dans une démarche d'apprentissage qui inclue le français et les mathématiques, mais aborde aussi des sujets comme les compétences parentales.

Ce projet démontre bien la complexité d'une vision de l'alphabétisation qui déborde du simple fait d'augmenter ses capacités en littératie et illustre bien notre vision du manque de synergie entre les différentes politiques touchant les personnes peu alphabétisées de près ou de loin. Par exemple, au Québec, on veut faire de la lutte contre le décrochage scolaire une priorité. La Stratégie visant la persévérance et la réussite scolaires du MÉLS se concentre malheureusement surtout sur des solutions scolaires et délaisse les facteurs qui sortent du cadre de l'école. Ce qui se passe à l'école est crucial et tout plan d'action de lutte contre le décrochage scolaire doit viser à améliorer l'action de l'école. Mais cet aspect doit s'accompagner d'un effort réel d'amélioration des conditions socio-économiques des familles. On oublie trop souvent que l'alphabétisme des parents influe

sur la façon dont les enfants affronteront leur propre alphabétisation et leur cheminement scolaire.

Le gouvernement mise aussi sur l'action des CPE. Pourtant, il a été souvent démontré que les enfants des familles les plus défavorisées ne fréquentent souvent pas ces endroits. Ce n'est donc pas eux qu'on rejoint dans les CPE. L'expertise des groupes d'alphabétisation populaire démontre justement que si on veut soutenir les enfants, il faut appuyer les parents peu alphabétisés. Et il faut les appuyer de différentes manières. La lutte contre l'analphabétisme, la lutte contre le décrochage scolaire, la lutte contre la pauvreté, pour ne nommer que celles-là, sont toutes reliées. Les politiques publiques, les plans d'action gouvernementaux participant ou visant l'accès à l'éducation et à la réussite éducative de tous doivent en tenir compte, sans quoi leur efficacité s'en verra grandement amoindrie.

Sur le terrain même, un autre problème nuisant à la concertation entre les acteurs est le manque de moyens. Le financement restreint signifie que les ressources humaines sont souvent maintenues à leur strict minimum. Les heures de travail doivent être consacrées prioritairement aux participants et participantes, et aussi à la gestion, souvent lourde. La plupart des groupes siègent sur les tables de concertation de leur localité : défense des droits, employabilité, pauvreté, immigration, etc. Tout cela demande du temps et des ressources. De plus, les projets en partenariat sont généralement élaborés en supplément à la mission de base des groupes et le financement qui les accompagne est ponctuel. Cela fragilise les partenariats.

S'ajoutent à ces difficultés les problèmes déjà évoqués de cohérence entre les objectifs d'Emploi-Québec et ceux des groupes d'alphabétisation populaire. Les participantes et les participants à une démarche d'alphabétisation populaire subissent souvent des pressions pour passer à autre chose, pour adopter une démarche les menant plus rapidement sur le marché du travail. Avec le *Pacte pour l'emploi*, nous craignons que les participants qui bénéficient actuellement de mesures de soutien financier d'Emploi-Québec soient davantage confrontés dans l'avenir à retourner le plus rapidement sur le

marché du travail et à devoir stopper leur démarche d’alphabétisation, faute de temps et de ressources.

4. LES GROUPES D’ALPHABÉTISATION POPULAIRE : AU CŒUR DE LA COMMUNAUTÉ

Les groupes d’alphabétisation populaire sont issus de la société civile et leur action ne trouve son sens que lorsqu’elle est bien ancrée dans la communauté. Au-delà de l’alphabétisation, le réseau des groupes d’alphabétisation populaire est porteur d’une mission plus large de transformation sociale et de développement social. Les groupes populaires travaillent donc sur différentes questions sociales. Ils sont notamment très présents dans la lutte contre la pauvreté et sur les tables de concertation traitant de prévention de l’analphabétisme, de lutte contre le décrochage scolaire ou encore des questions de santé publique.

L’approche des groupes populaires invite les participantes et les participants à prendre part à l’ensemble des activités des groupes, des ateliers d’alphabétisation à la gestion, en passant par les dossiers politiques. Cela permet aux participants et participantes de remettre leur situation en perspective, de comprendre les enjeux en éducation qui dépassent leur démarche d’alphabétisation et de devenir eux-mêmes des gens oeuvrant activement à l’amélioration de l’accès à l’éducation dans leur communauté et au sein de leur propre famille.

Deux principaux obstacles viennent entraver cette volonté de travailler avec l’ensemble des acteurs de la société civile. Le premier obstacle concerne les ressources financières limitées des groupes. L’intégration des membres de la société civile dans l’alphabétisation populaire demande du temps et de l’argent, comme dans tout autre milieu. Il faut créer des lieux où se rencontrer, tisser des liens de confiance avec les autres membres de la société civile, élaborer des projets, obtenir du financement, etc. Il est très difficile pour les groupes, dans l’état actuel de leur financement, de remplir cette partie de leurs objectifs.

Des groupes misent sur des équipes de bénévoles pour les appuyer dans la réalisation de leur mission. Certains des bénévoles co-animent des activités d'alphabétisation, d'autres accompagnent des participants dans leur démarche de manière plus individuelle. S'il s'agit d'une excellente manière à la fois d'impliquer la communauté et de lutter contre l'exclusion et l'isolement, cela demande tout de même beaucoup d'énergie. Il faut recruter les bénévoles, les former, les encadrer. On se retrouve vite confronté à son propre manque de ressources financières et humaines.

Le second obstacle a trait au manque de reconnaissance envers l'expertise des groupes d'alphabétisation populaire. Cette absence de reconnaissance découle souvent d'un manque d'information sur l'alphabétisation populaire, de préjugés envers le milieu communautaire et d'une difficulté à se rencontrer entre acteurs privilégiant des approches différentes et s'attaquant à des problèmes connexes, mais pas nécessairement identiques. Si les groupes populaires en alphabétisation reconnaissent d'emblée qu'ils doivent faire leur part pour se faire connaître et faire connaître leurs succès aux autres acteurs sociaux, et en particulier ceux du milieu de l'éducation, ils sont aussi d'avis que la compétition dans laquelle se retrouvent les différents acteurs sociaux dans leur quête de financement rend parfois les rapprochements et la reconnaissance de l'autre plus hasardeux.

CONCLUSION

L'amélioration de l'accès à l'éducation et à la réussite éducative passe par une réelle reconnaissance de la diversité des parcours des adultes et des réseaux qui les accueillent. Nous n'entendons pas par là une phrase ou deux judicieusement placées dans une politique ou un plan d'action gouvernemental. Nous entendons plutôt un réel travail pour éliminer les obstacles qui empêchent les adultes d'entreprendre une démarche en alphabétisation populaire, et les irritants qui entament leur persévérance ou leur retirent le contrôle de la définition de leur réussite éducative.

Cela demande au gouvernement d'élargir sa notion de l'éducation et de son utilité. Présentement, le Plan d'action en matière d'éducation des adultes et de formation continue est beaucoup axé sur l'employabilité. L'éducation des adultes est surtout un outil d'insertion ou de réinsertion sur le marché du travail. Même la lutte contre le décrochage scolaire s'articule en grande partie sur des craintes liées à d'éventuelles pénuries de main-d'œuvre. Cette vision réductrice a tendance à placer un grand nombre d'adultes en marge des programmes qui devraient leur faciliter l'accès à l'éducation, ou à les confiner à des programmes mal adaptés à leurs besoins et à leurs objectifs réels.

Pourquoi un adulte entreprend-t-il une démarche d'alphabétisation ? Les raisons sont multiples et dépassent largement l'insertion en emploi. Les adultes peu alphabétisés, surtout les plus âgés, ont souvent des objectifs se situant nettement en amont de l'insertion en emploi tels que gagner en autonomie, mieux jouer son rôle de parent ou de grands-parents, sortir de son isolement. Bien sûr, la volonté de se trouver un emploi est au cœur de la démarche d'un certain nombre de participants et de participantes, mais le projet éducatif est nettement plus large que cela. Le concept de réussite éducative tel qu'adopté par le Conseil supérieur de l'éducation appelle à une reconnaissance de ces objectifs multiples de formation poursuivis par les adultes peu alphabétisés.

Un gouvernement désireux d'offrir aux adultes peu alphabétisés un accès réel et inclusif à l'éducation et à la réussite éducative tiendrait compte de cette diversité de parcours,

en instaurant au MÉLS un programme d'aide financière assurant que les adultes peu alphabétisés ne soient plus freinés dans leur désir d'apprendre par des considérations financières. Il relèverait le financement à la mission des groupes populaires en alphabétisation, de manière à consolider et développer un réseau qui, pour un grand nombre d'adultes, est le seul adapté à leurs besoins et à leurs objectifs de formation.

De plus, les actions gouvernementales doivent tenir compte des multiples facettes du problème de la faible alphabétisation des adultes. Les groupes populaires constatent qu'un grand nombre des personnes qui les fréquentent ou souhaiteraient le faire sont aux prises avec des conditions de vie très difficiles, lesquelles ont tendance depuis quelques années à se dégrader. En ce sens, la lutte contre l'analphabétisme est indissociable de la lutte contre la pauvreté. Il est essentiel que le gouvernement intensifie ses efforts de ce côté, notamment auprès des adultes. Les luttes contre le décrochage scolaire, contre l'analphabétisme et contre la pauvreté sont les différentes facettes d'un même problème et il faut attaquer simultanément toutes ces facettes pour espérer améliorer significativement la vie de ces jeunes et de ces adultes. Cela exige une collaboration entre les différents ministères et les acteurs sociaux qui œuvrent dans les communautés, de même qu'une cohérence entre les différentes politiques gouvernementales.

Le défi de l'éducation pour l'inclusion est de s'assurer que l'apprentissage soit considéré comme un droit tout au long de la vie. Or, pour exister, un droit doit pouvoir être exercé. En ce moment, au Québec, une infime minorité d'adultes peu alphabétisés entreprennent une démarche d'alphabétisation populaire. C'est ce que notre réseau travaille à changer. Partout sur le territoire du Québec, des formateurs et formatrices et des participantes et participants à des démarches d'alphabétisation populaire œuvrent à faire de l'éducation un droit pour tous. Si le gouvernement veut relever le défi de l'éducation pour l'inclusion, il doit faire de la lutte contre l'analphabétisme une priorité qui se traduira notamment par une véritable accessibilité à la formation pour l'ensemble des adultes peu alphabétisés, dans le respect de leurs objectifs éducatifs, et par la

consolidation du réseau des groupes d'alphabétisation populaire. Le Québec ne s'en portera que mieux.

BIBLIOGRAPHIE

BÉLANGER, P., CARIGNAN, P. et Roxana STAICULESCU. 2007. *La diversité des trajectoires et la réussite éducative des adultes en formation de base*. Montréal : UQÀM, Centre interdisciplinaire de recherche/développement sur l'éducation permanente, 134 p.

BÉLANGER, P. et Brigitte VOYER. 2004. *L'aide à l'expression de la demande éducative en formation générale et l'accueil de cette demande dans les commissions scolaires du Québec*. Montréal : Centre interdisciplinaire de recherche et développement sur l'éducation permanente, 105 p.

COMITÉ CONSULTATIF SUR LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE. 2008. *Les répercussions des hausses tarifaires sur les conditions de vie des personnes à faible revenu. Des tarifs qui excluent. Des solutions qui rassemblent*. Montréal : auteur, 32 p.

GROUPE D'ACTION SUR LA PERSÉVÉRANCE ET LA RÉUSSITE SCOLAIRE AU QUÉBEC. 2009. *Savoir pour pouvoir. Entreprendre un chantier national pour la persévérance scolaire*. Montréal : auteur, 67 p.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. 2006. *Développer nos compétences en littératie, un défi porteur d'avenir. Rapport québécois de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA)*. Québec : auteur, 256 p.

LAVOIE, Natalie et al. 2004. *Obstacles à la participation des adultes peu scolarisés à des activités de formation dans un cadre d'éducation formel et non formel*. Rimouski : Université du Québec à Rimouski, 26 p.

MEUNIER, C. et Ginette RICHARD. 2005. *Avis présenté à la Ministre d'État Développement des ressources humaines, Madame Claudette Bradshaw*. Montréal : Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec, 22 p.

OCDE. 2003. *Au-delà du discours, politiques et pratiques de formation*. Paris : auteur, 273 p.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. 2002. *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue. Apprendre tout au long de la vie*. Québec : auteur, p. 31.

REGROUPEMENT DES GROUPES POPULAIRES EN ALPHABÉTISATION DU QUÉBEC et CENTRE DE FORMATION POPULAIRE. 2009. *Enjeux et défis de l'alphabétisation populaire au Québec*. Montréal : auteurs, 91 p.

REGROUPEMENT DES GROUPES POPULAIRES EN ALPHABÉTISATION DU QUÉBEC. 2007a. *Rencontres régionales sur le recrutement*. Synthèse. Montréal : auteur, 72 p.

REGROUPEMENT DES GROUPES POPULAIRES EN ALPHABÉTISATION DU QUÉBEC. 2007b. *Avis présenté dans le cadre de la Consultation en vue d'un bilan synthèse consolidé de la mise en œuvre du plan d'action 2002-2007 et pour la détermination de priorités à retenir dans le cadre de l'élaboration du plan d'action 2008-2013*. Montréal : auteur, 28 p.

STATISTIQUE CANADA. 2005. *Miser sur nos compétences. Résultats canadiens de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes*. Ottawa : auteur, 246 p.

VENNE, Jean-François. 2006. *Analyse de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA)*. Montréal : Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec, 122 p.